



La Meilleraye-de-Bretagne



Le Grand-Auverné

Vers une Commune Nouvelle ?

Les différentes lois de réforme territoriale apparues en 2010 invitent les communes à se réorganiser sous forme de commune nouvelle. A ce titre et pour faire face aux contraintes présentes et à venir, qu'elles soient de représentativité ou budgétaires, les élus de La Meilleraye-de-Bretagne et du Grand-Auverné mènent une réflexion sur le devenir de leur territoire, en vue de la création d'une commune nouvelle au 1er janvier 2019.

Qu'est ce qu'une commune nouvelle ?

Une commune nouvelle est un regroupement de communes. Elle est une collectivité territoriale pleine et entière qui dispose des mêmes droits et obligations en terme de services publics.

Elle dispose d'une compétence générale comme toutes les communes et bénéficie d'une fiscalité directe locale (3 taxes : *taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non-bâti*).

Chaque commune garde son nom et ses limites géographiques.

La commune nouvelle sera alors dotée d'un nouveau nom.

Pourquoi une Commune Nouvelle ?

Pour remettre dans le contexte :

	La Meilleraye- de-Bretagne	Grand- Auverné	Total
En 2014			
Population (en habitants)	1 478	792	2 270
Superficie (en hectares)	2 763	3 440	6 203

Notre responsabilité est de préparer l'avenir.

La création d'une commune nouvelle représente l'opportunité de poursuivre la mutualisation des moyens et des ressources de nos deux communes.

Le projet se construit autour d'interrogations et d'échanges sur :

- L'attractivité de notre territoire
- L'avenir de notre territoire et de ses habitants
- Le devenir des services de proximité (mairies, écoles...)
- L'identité communale

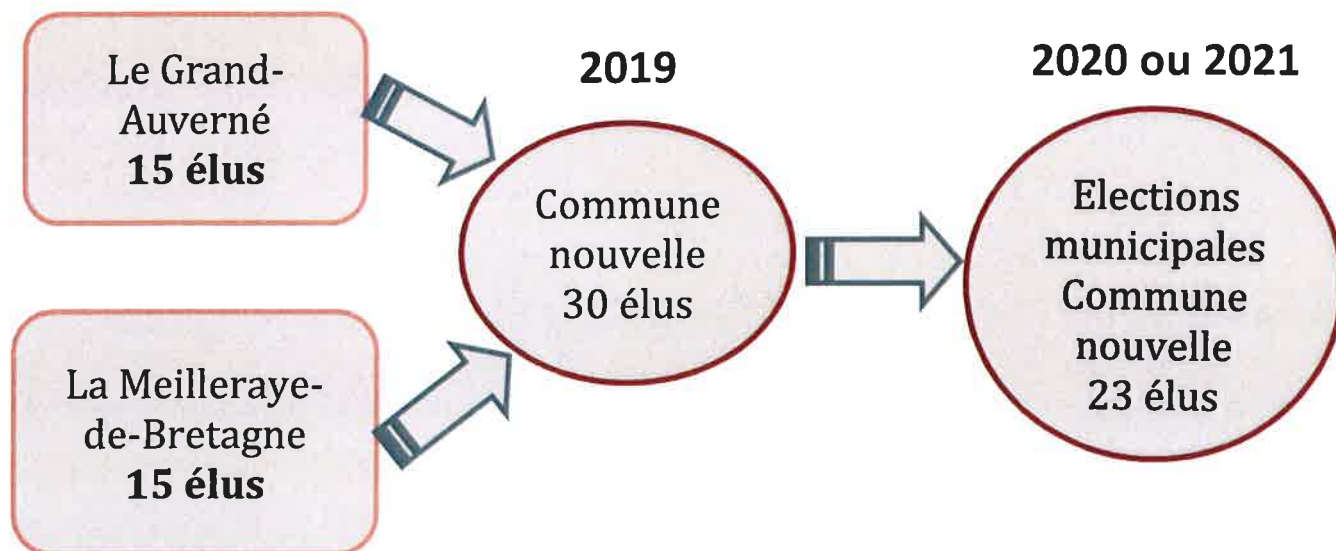
Le déroulement du projet

Un bureau d'études accompagne le comité de pilotage (COFIL) composé des maires, de leurs adjoints et des deux secrétaires générales dans les réflexions sur l'organisation, la gouvernance, les finances et les ressources humaines. L'ensemble des élus est associé à ce projet.

A l'issue de cette réflexion, nous pourrions ainsi comparer les deux options d'avenir qui s'offrent à nous :

**Rester indépendant
ou
se regrouper au sein d'une commune nouvelle**

Vers le conseil municipal de demain



Le Maire de la Meilleraye-de-Bretagne
et l'ensemble des conseillers municipaux
Michel MOREAU

Le Maire du Grand-Auverné
Sébastien CROSSOUARD

On en parle ensemble...

2 réunions publiques

sont organisées pour vous informer
et échanger avec vous

lundi 6 novembre 2017 à 20 h

à la Salle polyvalente de la Meilleraye-de-Bretagne
et

jeudi 9 novembre 2017 à 20 h

à la Salle l'Asphodèle du Grand-Auverné

**Ce projet nous concerne tous
Venez nombreux, exprimez-vous !**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter vos élus

Mairie de la Meilleraye-de-Bretagne :

mairie.meilleraye@wanadoo.fr - 02.40.55.20.06

Mairie de Grand-Auverné :

mairie.grand.auverne@orange.fr - 02.40.07.52.12

*« Quel nom pour cette éventuelle commune
nouvelle » ?*

Aidez-nous à trouver le nom de cette éventuelle commune
nouvelle et de ses habitants.

Envoyez vos propositions par mail aux adresses ci-dessus
Ou déposez votre/vos proposition(s) dans votre mairie

Ma/ mes proposition(s) :

.....